

Vision stratégique du Président de la Commission des affaires étrangères de la Grande Assemblée nationale de Turquie, Ambassadeur Volkan Bozkir, candidat à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Avant-propos : Quarante-cinq ans dans la fonction publique d'un État Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies

En 2014, le Gouvernement de la République de Turquie a annoncé la candidature de la Turquie, en tant qu'un des États d'Europe occidentale et autres États, à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le 12 septembre 2019, le Gouvernement de la République de Turquie a officiellement proposé ma candidature, qui a été approuvée par le groupe le 27 février 2020.

Les élections doivent avoir lieu le 8 juin 2020. Si les États Membres m'honorent de leur confiance, je serai le premier citoyen turc à présider l'Assemblée générale.

Diplomate de carrière et homme politique depuis plus de quarante-cinq ans, j'ai consacré toute ma vie professionnelle à la fonction publique.

Dans la dernière partie de ma carrière, j'ai beaucoup travaillé sur les relations entre la Turquie et l'Union européenne, en tant que Sous-Secrétaire adjoint chargé des affaires européennes au Ministère des affaires étrangères, Secrétaire général des affaires européennes et plus récemment Ministre en charge des affaires européennes et négociateur en chef de la Turquie.

À ce titre, j'ai piloté le programme de réforme de mon pays, y compris les changements constitutionnels visant à renforcer les droits politiques et civils.

La Turquie est un membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, un des principaux contributeurs à son budget et un contributeur régulier aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. La Turquie accueille sur son sol une présence importante des Nations Unies, dont une large équipe de pays et plusieurs bureaux régionaux de diverses entités des Nations Unies, et Istanbul est en passe de devenir un centre régional des Nations Unies.

Les entités des Nations Unies présentes en Turquie s'emploient à répondre aux besoins humanitaires de base de quelque 4 millions de Syriens se trouvant sous la protection provisoire de mon pays et fournissent une aide humanitaire transfrontière aux personnes qui en ont besoin en Syrie.

Les liens institutionnels de la Turquie avec l'Organisation des Nations Unies ont toujours été solides.

Qu'est-ce qui fait que l'Assemblée générale soit si éminente ?

L'Assemblée générale est le seul organe des Nations Unies où tous les États Membres ont voix égale et incarne ainsi la conscience et la volonté collectives de la communauté internationale.

Je suis heureux d'observer que les États Membres sont de plus en plus conscients de la légitimité unique et du pouvoir d'impulsion de l'Assemblée générale. C'est pourquoi, au fil des ans, le rôle de la présidence de l'Assemblée générale a évolué et s'est élargi pour revêtir un caractère plus politique.

Venant de la Turquie, un État Membre qui croit sincèrement au rôle éminent de l'Assemblée générale, je suis pleinement conscient de cette évolution et des

importantes responsabilités qu'elle impose. Je suis tout aussi prêt et déterminé à m'acquitter de ces responsabilités avec la plus grande rigueur.

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies nous offre l'occasion unique de renouveler notre attachement au multilatéralisme et au rôle central joué par l'Organisation à cet égard.

Mon engagement en tant que président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale

Durant mon mandat, je représenterai l'ensemble des membres, je tiendrai compte des vues et des intérêts de tous les États Membres et les réconcilierai au mieux de mes capacités.

Dans le cadre de mon mandat de président de l'Assemblée générale, je serai le garant du Règlement intérieur de cet organe. Je veillerai donc à la bonne exécution du programme et à la gestion efficace des séances et respecterai le code de déontologie s'appliquant au Président de l'Assemblée générale.

Il importe, selon moi, que le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale travaillent en harmonie. Mes efforts et mes activités compléteront par conséquent le programme et les priorités du Secrétaire général. Cela signifiera notamment appuyer la mise en œuvre du programme de réformes de l'ONU et de la vision 2020 du Secrétaire général.

Dans ce cadre, je m'efforcerai également d'œuvrer à la consolidation de la confiance et de la cohésion fort nécessaires parmi les États Membres, les grands groupes de pays et les autres organisations internationales.

Le Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale doit déjà s'acquitter de bon nombre de mandats découlant des précédentes sessions. Compte tenu de la lourde charge de travail des délégations, notamment les plus petites d'entre elles, je n'envisage pas de lancer de nouvelles initiatives ou de créer de nouveaux domaines d'activités pour l'Assemblée générale.

Je privilégierai la qualité plutôt que la quantité. Dans ce cadre, je viserai à rationaliser le programme de travail, à obtenir des résultats concrets et à respecter l'équilibre entre les trois piliers des activités de l'Organisation. Je guiderai également les travaux de l'Assemblée générale de manière efficace, transparente et inclusive.

Je favoriserai également la continuité avec les activités des précédents Présidents de l'Assemblée générale en faisant fond sur les résultats obtenus et les initiatives fructueuses et apporterai des améliorations, le cas échéant. Les vues et les suggestions des États Membres seront essentielles pour nous permettre d'obtenir ces résultats.

Le programme global de notre organisation exige l'instauration d'une étroite coordination entre les organes décisionnels de l'ONU. Je chercherai à combler les lacunes et à éliminer les doubles emplois entre les divers ordres du jour. Je soulèverai régulièrement ces questions au cours des réunions mensuelles que je tiendrai avec les présidents des autres organes principaux de l'Organisation, dont le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social, ainsi qu'avec le Secrétaire général.

Questions prioritaires durant mon mandat

1. Nous commémorons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU sur le thème : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme ». Ce thème général orientera le débat

général de la soixante-quinzième session, outre les autres activités, réunions et conférences, organisées par l'ONU en 2020.

Nous devrions tirer pleinement parti de cet anniversaire historique pour insister sur le caractère irremplaçable d'un système international fondé sur le respect de certaines règles et sur l'impératif de le consolider.

Le principe du multilatéralisme et un système international reposant sur des règles sont également essentiels aux fins de l'exécution des principaux mandats énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Étant donné que le programme du soixante-quinzième anniversaire concerne les Présidents tant de la soixante-quatorzième que de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, dans un souci de continuité et de cohérence, je coordonnerai de près les préparatifs et la mise en œuvre des célébrations liées au soixante-quinzième anniversaire, avec le Président de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale.

2. Je prévois de mettre l'accent sur la nécessité de faire avancer le Programme d'action pour l'humanité de l'ONU, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables, aux personnes nécessiteuses et aux peuples opprimés.

Ce programme nous donne l'occasion de dresser un bilan, pour ce qui est de satisfaire les besoins humanitaires, de réduire les vulnérabilités et de renforcer la résilience.

L'ONU est la tribune la plus importante permettant aux personnes les plus vulnérables de se faire entendre, à savoir les réfugiés, les immigrants et les apatrides.

Il nous faut également examiner la question de la réalisation des objectifs de développement durable en mettant l'accent sur l'action humanitaire, dans un monde d'inégalités croissantes.

Je chercherai notamment à participer à l'action menée par la communauté internationale et aux initiatives lancées par l'ONU pour veiller à garantir la prestation d'une aide humanitaire impartiale sans entrave, dans le plein respect du droit international humanitaire, en temps de conflit et de crise.

3. Les objectifs de développement durable sont parmi les plus ambitieux qui soient, et pourtant, ils ne pourront être accomplis que si nous renforçons le partenariat mondial. Je collaborerai donc étroitement à cette fin avec le Secrétaire général adjoint.

Tandis que nous entamons la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, nous devons veiller à ce que les pays qui sont dans des situations particulières, y compris les pays les moins avancés, continuent d'être une priorité, tandis qu'ils sont le plus à la traîne sur le plan de la réalisation des objectifs.

Par une heureuse coïncidence avec mon mandat, la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra à Doha du 21 au 25 mars 2021, sera l'occasion de renouveler et de renforcer notre partenariat.

L'application de technologies nouvelles accélère l'effet des objectifs de développement durable, surtout pour les personnes les plus vulnérables. J'attacherai une importance particulière aux mesures orientées vers les résultats pour ce qui est de satisfaire les besoins de développement complexes des pays les moins avancés. À ce propos, j'espère que nous pourrions mettre à profit l'expérience acquise durant la création de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, première cible des objectifs de développement durable à atteindre.

4. Tout au long de ma vie professionnelle, j'ai été pleinement attaché aux objectifs consistant à améliorer le niveau de vie et les droits des femmes, à garantir leur pleine et égale participation à tous les aspects de la vie et à renforcer leur statut dans la société.

J'appuie sans réserve l'objectif du Secrétaire général consistant à instaurer la parité des sexes à tous les niveaux de l'ONU.

Les femmes ont activement favorisé des changements positifs. Elles peuvent à cet égard jouer un rôle sans précédent pour ce qui est de revitaliser notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme et d'une vision plus inclusive en vue d'un avenir meilleur.

La réunion de haut niveau de l'Assemblée générale à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui se tiendra le 23 septembre 2020 en marge du débat général, permettra d'accélérer la réalisation de l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Mes principes

Comme mes prédécesseurs, je travaillerai avec une équipe multinationale. Les principes du professionnalisme, du mérite et des compétences, ainsi que l'équilibre régional et la représentation équilibrée des femmes et des hommes, détermineront la composition de mon équipe, qui ne sera pas plus grande que nécessaire. Les précieuses contributions des États Membres seront tout à fait bienvenues pour faire de cet effort d'équipe un succès.

En m'acquittant de mes responsabilités, je collaborerai étroitement avec les représentants des États Membres en tant que collègues. Je m'efforcerai principalement de nouer des consensus pendant mon mandat et me servirai, dans la mesure du possible, du pouvoir de convaincre du Président de l'Assemblée générale.

L'efficacité, la responsabilité et la non-discrimination seront les principes directeurs de ma présidence et mon équipe travaillera de manière ouverte, inclusive et transparente.

Un dernier mot

La pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) et les mesures prises pour juguler sa propagation ont montré récemment que le programme et les activités de l'ONU devaient porter sur les questions touchant directement les habitants de tous les continents.

Une étroite coordination avec le système des Nations Unies, l'adoption d'une approche globale et l'utilisation efficace de notre temps sera la clef de notre succès. Selon l'évolution de la situation, en ma qualité de président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, je participerai au mieux de mes capacités aux efforts collectifs de la communauté internationale pour lutter contre la pandémie et en atténuer les conséquences.

Avec cette vision et ces objectifs en tête, j'apprécierai vivement le soutien inestimable des États Membres à ma candidature.

Ankara, le 26 mars 2020